

Tremplin pour la transition écologique des PME					
Liste des actions éligibles					
Action	Type	Périmètre	% max d'aide prévisionnelle*	Plafond **	Unité
<b>Mes actions pour la lutte contre le changement climatique</b> (aide max totale dans cette catégorie = 50 000 €)***					
Vous organiser pour réduire les émissions de gaz à effet de serre : élaborer une stratégie (démarche ACT* Etapes 1 à 5A)	Diagnosics et études	Hors entreprises industrielles (Pacte Industrie)	80% (PE) 70% (ME)	18 000	€
	Evaluer votre stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre (Evaluation ACT*)			3 000	€
<b>Mes actions liées à l'économie circulaire et la gestion des déchets</b> (aide max totale dans cette catégorie = 50 000 €)***					
Etat des lieux et proposition pour trier les déchets de bois, papier/carton, métaux, verre et plastiques ainsi que les fractions minérales et le plâtre	Diagnosics et études	Uniquement pour les entreprises dont le volume total de déchets produits est inférieur à 1100 l/semaine	80%	3 000	€
Analyse de process pour la prévention des déchets (méthode Comptabilité des flux de matière MFCA)	Diagnosics et études			5 000	€
Diagnostic pour réduire les emballages ou remplacer des emballages plastiques par d'autres	Diagnosics et études			5 000	€
Bilan des matières entrantes et sortantes de l'entreprise (méthode Bilan matière)	Diagnosics et études			7 000	€
Broyeur de végétaux	Investissement	Limité à 1 broyeur		5 000	€
Soutien aux réparateurs : aide à l'investissement matériel et logiciels de réparations (hors matériel informatique, logiciels de gestion ou services)	Investissement	Uniquement pour les entreprises de la réparation (hors auto et vélo)		2 500	€
<b>Mes actions liées à l'écoconception et aux labellisations</b> (aide max totale dans cette catégorie = 50 000 €)***					
Premiers pas éco-conception	Diagnosics et études		80% (PE) 70% (ME)	5 000	€
Premiers pas Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC)	Diagnosics et études			5 000	€
Mise en œuvre Ecolabel Européen Hébergement Touristique	Diagnosics et études			12 000	€
Certification ecolabel européen de produits ou services	Diagnosics et études	Secteurs disposant d'un référentiel opérationnel		2 000	€/produit ou service
Accompagnement à la labellisation Numérique responsable	Diagnosics et études			5 000	€
<b>Mes actions liées à la mobilité durable</b> (aide max totale dans cette catégorie = 50 000 €)***					
Des actions liées à la mobilité peuvent être financées sur le périmètre de Plans de Protection de l'Atmosphère spécifiquement en Ile de France, l'agglomération montpelliéraine ainsi qu'en Martinique.					
Remplacement d'un véhicule thermique par un véhicule léger neuf électrique ou transformation /rétrofit électrique	Investissement	Exclusivement Montpellier, Martinique	80% (40% pour les vélos cargos et package vélo)	4 000	€/véhicule
Remplacement d'un véhicule thermique par une fourgonnette neuve électrique	Investissement	Exclusivement Montpellier, Martinique, IDF		5 000	€/véhicule
Remplacement d'un véhicule thermique par un fourgon neuf électrique	Investissement	Exclusivement Montpellier, Martinique et IDF		9 000	€/véhicule
Remplacement d'un véhicule thermique par un camion neuf électrique dont le PTAC est inf à 7,5 T	Investissement	Exclusivement Montpellier, Martinique, IDF		15 000	€/véhicule
Transformation d'une fourgonnette, d'un fourgon ou d'un camion à motorisation thermique en motorisation électrique (retrofit)	Investissement	Exclusivement Montpellier, Martinique, IDF		10 000	€/véhicule
Véhicule utilitaire léger frigorifique : achat d'un groupe frigorifique électrique	Investissement	Exclusivement Montpellier et Martinique		5 000	€/véhicule
Package vélo : Vélos/VAE/Vélos cargo/remorques, kit entretien et/ou sécurité, abris, arceaux, borne de recharge VAE, électrification, etc.	Investissement	Exclusivement Montpellier, Martinique, IDF		20 000	€/package
Vélo cargo / remorques pour un usage professionnel	Investissement	Exclusivement Montpellier, Martinique, IDF		1 500	€/vélo
Diagnostic de flottes de véhicules	Investissement	Exclusivement Montpellier et Martinique, IDF		20 000	€

**Version du 01/01/2025**

\* Les aides contre changement climatique et éco conception ont un taux d'aide différents en fonction de la taille de l'entreprise, selon la définition communautaire. PE = Petite Entreprise, ME = Moyenne Entreprise.

[Voir le guide de l'utilisateur pour la définition des PME.](#)

\*\* l'aide ne dépassera pas les plafonds indiqués pour chaque ligne. Par exemple, j'achète un broyeur de végétaux à 10 000€, l'aide prévisionnelle est de 80% (c'est-à-dire 8000€) avec un plafond maximal à 5000€ d'aide. Si les critères d'éligibilité sont corrects et validés lors de l'instruction, l'aide sera donc de 5000€.

\*\*\* Les aides liées à l'économie circulaire, les déchets et la mobilité sont sur des règlements de minimis général. Les aides liées à la lutte contre le changement climatique et Ecoconception et labellisation dépendent de l'article 49 du RGEC.